COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N° 10

Réunions du Bureau Exécutif :	**Mardi 09 novembre 2021**
À :	**18h30**
Présidence :	**M. Karim ABED**
Présents :	**MM. Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN, Olivier GONCALVES, Vincent PACE, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD et Denis SOTO**
Excusé(s) :	**MM. Jérôme CASCALES**
Assiste(nt) à la séance :	**M. Maxime APRUZZESE CTRA**

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.**

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

*****

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 20.10.2021 (PV 09) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*****

OUVERTURE DE LA SEANCE

Cette présente réunion sous la Présidence de Karim ABED s'est déroulée par voie électronique afin de valider les décisions liées aux tests physiques du 17.10 et incluses dans ce PV.

Le Président et les membres de la CRA félicitent Kévin CORTES et surtout la maman pour la naissance d'un petit garçon prénommé Elio et souhaitent à la famille de notre Arbitre de Ligue, tout le bonheur du monde.

Le Président et les membres de la CRA félicitent Mélanie ZAFRILLA pour la naissance d'un petit garçon prénommé Maël et souhaitent à la famille de notre Arbitre de Ligue, tout le bonheur du monde.

*****

CORRESPONDANCES

DE LA FFF :

Mail du 21.10 de la FFF relatif à la transmission du nouveau protocole sanitaire pour les championnats nationaux à transmettre à tous les Arbitres.
Mail du 28.10 de la DTA relatif à la transmission du fichier des dirigeants de clubs ayant répondu favorablement sur la fonction de référent en arbitrage, 2 bilans étant prévus au 31.12 et 30.06.
Mail du 30.10 de la DTA relatif à la transmission des rapports d'observation des JAF et candidats JAF
Mail du 05.11 de la DTA relatif aux désignations des Arbitres Assistants de notre Ligue sur 6 rencontres du 7° tour de la Coupe de France.
Mail du 05.11 de la DTA relatif à la transmission des convocations et instructions à tous les candidats des examens fédéraux qui se dérouleront les 18 et 19.11.2021 à Clairefontaine.

DE LA LIGUE CORSE DE FOOTBALL :

Mail du 29.10 relatif à la transmission du courrier du Président de Ligue présentant ses remerciements pour l'accueil réservé à la délégation d'Arbitres au cours du Stage des Arbitres Promotionnels de notre Ligue du 15 au 17.10.2021 à Boulouris.
Lu et pris note, la CRA les remercie.

DES CDA :

CÔTE D'AZUR :
Mail du 23.10 relatif au renvoi du fichier des Effectifs Arbitres de District au 30.09.2021.
Lu et pris note, la CRA les remercie.

VAR :
Mail du 27.10 relatif à l'information portant sur un Arbitre de District muté dans le Var potentiellement candidat Ligue dans sa ligue d'origine.
Lu et pris note, la CRA les remercie et les informe en retour que l'Arbitre concerné est candidat à l'examen de son propre District pour présenter sa candidature Ligue.

ALPES :
Mail du 28.10 relatif à la transmission des Arbitres de District qui au titre de récompense seront désignés à la touche sur des matchs de R2.
Lu et pris note, la CRA les remercie et transmet le mail au pôle Désignations.

GRAND VAUCLUSE :
Mail du 03.11 relatif au renvoi du fichier des Effectifs Arbitres de District au 30.09.2021.
Lu et pris note, la CRA les remercie et reprendra contact pour avoir quelques précisions.

DU REPRESENTANT DE LA CRA A LA CRD Jean-François SOTO :
Mails des 28.10 relatifs aux rapports d'arbitrage manquants les journées 23-24.10.2021 pour la CRD du 27.10 ainsi qu'à l'envoi du tableau de présence des Arbitres en CRD au cours du mois d'octobre.
Lu et pris note, la CRA le remercie, ces éléments étant repris dans le cadre du suivi des devoirs administratifs des Arbitres de Ligue et l'application éventuelle des décotes sur leur note CRA.

DES ARBITRES :
Courrier :

Rapports :
- MESSAOUDI Anas : mail du 25.10 relatifs à l'information sur l'inversion du score par rapport à la FMI sur un match de CGCA du 23.10 CAGNES LE CROS/CAP D'AIL.
- EL FAHMI Zakari : mail du 25.10 relatif à la transmission d'un rapport de réserve technique sur un match OF NICE/CAGNES.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et après vérification transfère le mail à la CDA de CÔTE D'AZUR s'agissant d'un match de District.
- KEBIR Gihed : mail du 28.10 relatif à la transmission en texte d'un rapport complémentaire suite à l'impossibilité de valider la FMI.
- RASCLARD Rémy : mail du 08.11 relatif au rapport d'arbitrage du portail n'ayant pas les mêmes informations portées que lors de la validation de la FMI.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère ce mail au Secrétaire Général de la Ligue.

RIB :
- GUERFI Mélia : mail du 03.11 pour l'envoi de son RIB pour les indemnités de septembre et octobre.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère le mail au service Comptabilité.

Frais :
- ADAMCZYK Teddy – BEN OMAR Omar – MORANT Clément : mails relatifs au règlement des frais d'arbitrage pour les mois de septembre ou pour une vérification.
  Lu et pris note, la CRA les remercie et transfère les mails au service Comptabilité.

Plateforme tests octobre 2021 :
- BARLOZZI Julien SILVESTRE Alexandre – KRID Oualid – BOUSBAA Amir – DUVERGER Jean-Christophe : mail du 31.10 relatif aux problèmes rencontrés lors de leurs connexions.
- MEBAREK Mohamed : mail du 05.11 relatif à cette demande afin de pouvoir se connecter pour effectuer les tests.
  Lu et pris note, la CRA les remercie et a transféré ces informations au CTRA.

Autres demandes :
- LEPORATI Loris : mail du 21.10 relatif à la transmission de ses remerciements pour la désignation lors du 6° Tour de la Coupe de France.
- BOUSQUET Guillaume : mail du 22.10 relatif à son changement d'adresse dans le cadre de sa mutation en tant qu'Arbitre F4 sur notre Ligue en provenance de la Ligue de NOUVELLE AQUITAINE.

- SMAILI Yacine : mail du 24.10 présentant ses excuses suite à une arrivée en retard sur un match d'U18FR2 le 24.10.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et l'informe qu'une décote lui sera appliquée en fonction du Règlement Intérieur de la CRA mais avec une pénalité réduite du fait de sn mail de prévenance.
- SALEMME Marion : mail du 25.10 relatif à l'information de sa participation à la Champions Cup.
  Lu et pris note, la CRA le remercie.
- DE NUNZIO Tom : mail du 25.10 relatif à la transmission de ses remerciements dans le cadre des JNA pour l'avoir désigné pour donner le coup d'envoi d'OM/PSG du 24.10.
  Lu et pris note, la CRA le remercie.
- D'ANTONIO Lionel : mail du 25.10 relatif à sa demande de pouvoir être reçu par la CRA.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et le convoquera lors d'une prochaine réunion en présentiel.
- REGGABI Sabri : mail du 27.10 relatif à la transmission des justificatifs SNCF suite au retard ayant entrainé son absence aux 2 matchs de la journée du 24.10.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et lui précise que cela aura une incidence de décote d'une part et que le mail doit être envoyé non pas au secrétariat mais sur la boîte CRA (protocole).
- PEUVREL Keven : mail du 28.10 relatif à la connexion LMF sur le portail depuis sa mutation.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère le mail au service informatique.
- MAES Aurélien : mail du 28.10 relatif à sa demande quant à la programmation des observations en tant que candidat R2.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et le rassure, les observations sont bien planifiées.
- BOUMENDIL Pascal : mail du 28.10 relatif à la confirmation de ne pouvoir être présent à la CRADR du fait de ses obligations professionnelles.
  Lu et pris note, la CRA le remercie.
- DJIANE Jullien : mail du 30.10 relatif à sa demande à pouvoir être désigné avec son binôme pour la journée du 06.11.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère l'information au pôle désignations.
- GRUT Antoine – MARESNI Nabil – CHABANE Loïc – GUILLAUME Alexis – CHAHBI Hicham : mails du 31.10 relatifs à leur présence respective au Stage Futsal du 11.11.2021 à Boulouris.
  Lu et pris note, la CRA les remercie.
- MESSISHA Karim : mail du 02.11 relatif à son information qu'il ne sera pas présent au Stage Futsal et qu'il est dans l'obligation d'arrêter pour cette saison l'arbitrage en Futsal.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et transmet cette information aux pôles Désignations et Observations.
- BOUASLA Yassine : mails du 02.11 relatif à sa demande d'une part, sur le nombre de matchs au centre prévus pour les R2 et par rapport au premier match observé, et d'autre part, à la suite de la réception de son rapport d'observation, sur des précisions entre points forts et qualités acquises .
  Lu et pris note, la CRA le remercie, lui précise la complexité des désignations par rapport à l'effectif des Arbitres, du nombre actuel de blessés, à minima un match sera programmé avant celui servant de support à l'observation.
- DEHILI Hakim : mail du 06.11 relatif à sa demande sur le fait qu'il n'est pas désigné depuis 2 journées.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de prendre contact avec la CDA de son District.
- MOSETTICH Théo : mail du 06.11 relatif à sa demande de changement de désignation pour le 13.11.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de prendre contact avec la CDA de son District.
- AMRHEIN Alexandre : mail du 06.11 relatif à son impossibilité d'assurer l'arbitrage de ce 06.11 suite à une chute justifiée par le certificat médical reçu mais n'ayant pas d'incidence pour le 07.11.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

- BOTS Lilian : mail du 08.11 relatif à la transmission de son attestation justifiant son activité professionnelle les 13-14.11.
  Lu et pris note, la CRA le remercie.
- KRID Oualid : mail du 06.11 relatif à sa demande quant aux kms décomptés sur un match du 07.11.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère le mail au pôle désignations.
- DJIANE Julien – CHAHBI Hicham - : mail du 06.11 relatif à sa demande sur le fait qu'il n'est pas désigné depuis 2 journées.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de prendre contact avec la CDA de son District.

Indisponibilités médicales :

- BARHOUMI Bilel : mail du 22.10 relatif à la transmission d'un certificat médical de prolongation de 30 jours jusqu'au 23.11.
- ADAMCZYK Teddy : mail du 22.10 relatif à la transmission d'un certificat médical de prolongation de 15 jours jusqu'au 03.11.
- DONADIO Julien : mail du 23.10 relatif à la transmission d'un certificat médical de prolongation de 60 jours jusqu'au 20.11.
- DEGHDICHE Amri : mail du 23.10 relatif à la transmission du certificat médical d'arrêt d'arbitrage de 10 jours jusqu'au 29.10.
- DE NUNZIO Tom : mail du 27.10 relatif à la transmission du certificat médical d'arrêt les 19 et 20.11.
- MARINSALTI Alexis : mail du 28.10 relatif à son information sur un rendez-vous médical à venir le 09.11 prolongeant son indisponibilité jusqu'à cette date.
- SASSI Julien : mail du 28.10 relatif à son information sur un rendez-vous médical en attente ne lui permettant par une reprise de l'arbitrage.
- EL BELGHITI Amine : mail du 11.10 relatif à la transmission du certificat médical de reprise progressive du physique initial d'arrêt d'arbitrage du 08 au 10.10.
- MAZOUNI Madjid : mail du 11.10 relatif à la transmission du certificat médical initial d'arrêt d'arbitrage de 21 jours jusqu'au 02.11.
- YOUSSEF Walid : mail du 12.10 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation de 40 jours jusqu'au 22.11.
- DEFERRO Rémy : mail du 12.10 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation de 20 jours jusqu'au 09.11.
- SASSI Julien : mail du 13.10 relatif à la transmission du certificat médical initial de prolongation de 21 jours jusqu'au 06.11.
- DARRAZ Foad : mail du 14.10 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation de 40 jours jusqu'au 24.11.
- EL BELGHITI Amine : mail du 16.10 relatif à son information du report de sa potentielle reprise d'arbitrage dans l'attente de résultats médicaux.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et porte son arrêt au 31.10.
- CHABANE Loïc : mail du 17.10 relatif à la saisie de son indisponibilité médicale sur le portail du 17.10 au 17.11.2021.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de transmettre le justificatif correspondant.
- MARINSALTI Alexis : mail du 19.10 relatif à son information portant sur l'examen en date du 26.10.
  Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de transmettre tout justificatif au plus tôt.
- GUERFI Mélia : mail du 19.10 relatif à la transmission d'un bulletin de passage émis par un hôpital le 16.10, elle était désignée sur 2 matchs les 16 et 17.10.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

La CRA a pris note de l'ensemble des documents justifiants les arrêts médicaux et remercie les Arbitres.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur Portail des Officiels avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : cra@mediterranee.fff.fr.

La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres :

- BOTS Lilian : mail du 05.10 relatif à la saisie de son indisponibilité pour les 16-17.10 avec justificatif à suivre étant déjà pré-désigné.
- MESSISHA Karim : mails des 07-08.10 relatif à son indisponibilité professionnelle jusqu'au 24.10 avec justificatif correspondant.
- TOURNIER Nicolas : mails des 09-16.10 relatifs à ses indisponibilités des 16 et 31.10 avec justificatifs professionnels joints.
- PEUVREL Keven : mail du 19.10 relatif à son indisponibilité pour le 30.10 avec justificatif professionnel joint.
- GOUSSAROV Alexandre : mail du 20.10 relatif à son indisponibilité des 06-07.10 avec justificatif professionnel joint.
- MEBAREK Mohamed : mail du 20.10 relatif à son indisponibilité le 17.10 pour les tests physiques avec justificatif professionnel joint.

Lu et pris note, la CRA les remercie.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de sa messagerie officielle Ligue [numéro licence@lmedfoot.fr] à l'adresse électronique suivante unique : cra@méditerranée.fff.fr, (le nom et le prénom de l'arbitre apparaissant lors de chaque échange).

Pour les indisponibilités saisies sur Portail des Officiels dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine (personnel, professionnel ou médical) doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.

*****

DECISIONS CRA

DECISION 22 – 20.10.2021 – Résultats des Tests Physiques sessions complémentaire et de rattrapage des Arbitres de Ligue du 17.10.2021 à BOULOURIS :

La CRA a organisé au CREPS de BOULOURIS en date du 17.10, le déroulement des tests physiques et de la partie technico-administrative obligatoire, troisième session complémentaire pour les Arbitres absents pour raisons professionnelles ou personnelles dûment justifiées, blessés ou en maladie les 21-22.08.2021.

Etait programmée, la session de rattrapage R1 pour ceux qui avaient été en échec les 21 ou 22.08 et 19.09.

N'ont pas été convoqués ou admis à participer à ces tests, les Arbitres qui n'avaient toujours pas régularisé leur dossier médical ou l'enregistrement de leur licence avant la date du samedi 16.10.2021.

Etaient présents lors de l'organisation de cette session de tests physiques au CREPS de BOULOURIS :

- Jean-Michel DER MARDIROSSIAN, Noël RIFFAUD de la CRA et Marouane ABBAD EL ANDALOUSSI membre de l'ETRA.

La CRA au vu des résultats enregistrés pour l'ensemble des tests, a entériné les résultats suivants :

1) **<u>Arbitres de Ligue ayant participé au test physique suite absence ou blessure :</u>**

Le Bureau Exécutif de la CRA a validé les résultats des tests physiques des Arbitres de Ligue inclus dans le tableau ci-dessous :

NOM - Prénom	District	Nouvelle Dénomination Catégorie 2021/2022	TEST PHY OK / ECHE	TEST PHY EN ATTENTE DE REPRIE D'ARBITRAGE	TEST PHY VELAUX 05/09/2021 OK/ Echec/abs	TEST PHY 3° session
CHABANE Loic	CÔTE D'AZUR	R2 - R1FUP	abs	AR Blessé 19/09	We 16-17/10	ok 17/10
GRUT Antoine	PROVENCE	AR1	abs	AR Blessé > 15/10	We 16-17/10	ok 17/10
MESSAOUDI Anas	CÔTE D'AZUR	JAL1R	abs Pro	Echec		ok 17/10
OUGHCHA Zakaria	CÔTE D'AZUR	JAL1R	abs	Abs med 19/09	ABS 19/09	En échec 1
PEUVREL Keven	GRAND VAUCLUSE	R2	muté 01/10			ok 17/10

Le Jeune Arbitre de Ligue Zakaria OUGHCHA, étant en échec sur cette session du 17.10 validé par la CRA, sera convoqué lors de la prochaine session prévue pour les Arbitres en arrêt d'arbitrage pour blessure ou maladie.

Les Arbitres de Ligue ayant validé leurs tests, pourront, en application de l'Article 22 Alinéa C Paragraphe C de son Règlement Intérieur, être de nouveau désignés, tout comme l'Arbitre ayant suivi la partie technique et administrative obligatoire, à savoir : MAZOUNI Madjid

2) **<u>Arbitres de Ligue convoqués au rattrapage R1 des tests physiques du 19.09.2021 suite à leur échec lors du Stage de rentrée en date des 21-22.08.2021 :</u>**

En application de l'Art. 22 de son RI, dans le cadre de l'épreuve physique liée à la possibilité de pouvoir être désignables sur leur niveau de catégorie, suite à leur échec lors de la séance des tests physiques effectués lors du stage de rentrée en date des 21-22.08.2021,

Le Bureau Exécutif de la CRA a validé les résultats des tests physiques des Arbitres de Ligue inclus dans le tableau ci-dessous :

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	TEST PHY OK / ECHE	TEST PHY EN ATTENTE DE RATTRAPAGE	TEST PHY 3° session R1 17/10
BERSAN Maxime	ALPES	R1P	Echec blessé	We 16-17/10	ok 17/10
CHILOTTI Sébastien	CÔTE D'AZUR	R2	Echec blessé	We 16-17/10	ok 17/10
D'ANTONIO Lionel	PROVENCE	R2	Echec	We 16-17/10	ok 17/10
SAÏ Rayan	PROVENCE	JAL1	Echec	Abs rep 14/09	ok 17/10
WOLFF Benoit	GRAND VAUCLUSE	R2 - R1FU	Echec	We 16-17/10	ok 17/10
ZIBOUCHE Mohamed Anouar	PROVENCE	JAL1	Echec	We 16-17/10	ok 17/10

Ces Arbitres de Ligue pourront, en application de l'Article 22 Alinéa C Paragraphe C de son Règlement Intérieur, être de nouveau désignés dans leurs catégories respectives.

La CRA transmettra ces décisions aux Présidents de CDA concernées.

DECISION 23 – 20.10.2021 – A la Suite du déroulement de la 3° session complémentaire des tests physiques du 17.10.2021, validation par la CRA de la situation des Arbitres de Ligue ayant été en échec et toujours blessés ou ne les ayant pas validés à cette date :

La CRA a fait le point sur les Arbitres de Ligue concernés.

1) Liste des Arbitres ayant été en échec soit les 21-22.08 ou le 05.09.2021.

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe B et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas réussi leurs tests et prend la décision de programmer une session de rattrapage R1 à partir du moment où ils seront rétablis de leur blessure :

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	TEST PHY OK / ECHE	TEST PHY EN ATTENTE DE RATTRAPAGE	TEST PHY 3° session R1 17/10
MARINSALTI Alexis	CÔTE D'AZUR	AR2 - Cand R2	Echec blessé	Abs AR blessé 15/10	Med 15/10 +T
MOUDERY Philippe	PROVENCE	AR2	Echec	We 16-17/10	Med 31/12 +T

La CRA a bien reçu les certificats médicaux d'arrêt d'arbitrage les concernant, à savoir :

- **Pour Alexis MARINSALTI : le 17.10 pour une prolongation de 30 jours à compter du 17.10.**
- **Pour Philippe MOUDERY : le 08.10 pour une prolongation de 90 jours à compter du 06.10.**

Rappel du Règlement Intérieur : En cas de non-validation du test de rattrapage R1, 2 conséquences pour l'Arbitre concerné :

- **si échec partiel dans les temps réalisés de la catégorie inférieure = désignation par la CRA dans la catégorie inférieure sans observation et rétrogradation en fin de saison.**
- **si échec total = pas de désignation CRA et rétrogradation en fin de saison**

2) Liste des Arbitres ayant été absents pour raisons médicales les 21-22.08 ou le 05.09.2021.

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe D et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas passé leurs tests physiques et les convoquera en fonction de leur reprise d'arbitrage :

NOM - Prénom	District	Nouvelle Dénomination Catégorie 2021/2022	TEST PHY OK / ECHE	TEST PHY EN ATTENTE DE REPRIE D'ARBITRAGE	TEST PHY VELAUX 05/09/2021 OK/ Echec/abs	Résultat Test PHY 3° session 17/10
BARHOUMI Bilel	VAR	R1	abs	AR Blessé 18/10	abs rep 18/10	Med 18/10 +T
DONADIO Julien	GRAND VAUCLUSE	R2	abs	AR Blessé 10/10	We 16-17/10	Med 20/11 +T
DOUAY Gaëtan	CÔTE D'AZUR	R1	abs	AR Blessé > 10/11	abs rep 14/09	Med 10/11 +T
FALASCHI Dylan	PROVENCE	JAL1	abs med à con	AR att justif	abs rep 14/09	Pas DMA Att
MARESNI Nabil	PROVENCE	R2	abs	AR Blessé > 13/10	We 16-17/10	Med 07/11 +T
YOUSSEF Walid	CÔTE D'AZUR	AR2	abs	AR Blessé > 13/10	plus tard	Med 22/11 +T
ZAFRILLA Mélanie	CÔTE D'AZUR	R1FE	abs	AR médical 30/11	abs rep 14/09	Med 30/11 +T

La CRA a bien reçu les certificats médicaux initiaux ou de prolongation d'arrêt d'arbitrage les concernant, la date de fin d'arrêt état renseignée.

3) **<u>Liste des Arbitres ayant été absents pour des raisons autres que médicales les 21-22.08 et blessés avant le 05.09 :</u>**

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe C et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas passé leurs tests physiques et les convoquera en fonction de leur reprise d'arbitrage :

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	21-22/08 OK/ Echec/abs	TEST PHY 1° SESSION ET RATTRAPAGE R1	Résultat Test PHY 2° session 19/09	Résultat Test PHY 3° session 17/10
DARRAZ Foed	CÔTE D'AZUR	REP	abs	Abs med 24/10	Abs med 24/10	Med 25/11
SMOUNI Hicham	VAR	R1	abs Pro	Abs med 06/12	Abs med 06/12	Med 06/12

La CRA a bien reçu les certificats médicaux d'arrêt d'arbitrage les concernant, à savoir :

- **Pour Foed DARRAZ : le 14.10 pour une prolongation de 40 jours à compter du 14.10.**
- **Pour Hicham SMOUNI : le 13.09 pour un arrêt de 90 jours à compter du 07.09.**

4) **<u>Liste des Arbitres en cours de régularisation de dossier médical ou de dossier de mutation.</u>**

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe C et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas passé leurs tests physiques et les convoquera lors de la prochaine session :

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	21-22/08 OK/ Echec/abs	TEST PHY 1° SESSION ET RATTRAPAGE R1	Résultat Test PHY 2° session 19/09	Résultat Test PHY 3° session 17/10
MEBAREK Mohamed	PROVENCE	R1		Dossier Médical		validé 18/10
SAINT-ALBIN Emmanuel	PROVENCE	JAL	muté 01/10	Attente Dossier		Attente Dossier

Le Bureau Exécutif de la CRA informe les Arbitres précités qu'ils ne pourront être désignés sur la période comprise entre ce 20.10.2021 et la date de leur participation à la prochaine session.

5) **<u>Liste des Arbitres dûment convoqués par mail en date du 29.09 et non présents le 17.10 au CREPS de BOULOURIS.</u>**

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe C et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2021/2022,

Les Arbitres ayant été informés lors de la convocation, du passage obligé des tests physiques lors de cette dernière session complémentaire règlementairement organisée avant le 31.10 de la saison en cours (sauf raisons médicales),

Le Bureau Exécutif de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'étant pas présents et n'ayant pas informé la CRA de leur absence et les considère comme étant en échec total :

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	21-22/08 OK/ Echec/abs	TEST PHY 1° SESSION ET RATTRAPAGE R1	Résultat Test PHY 2° session 19/09	Résultat Test PHY 3° session 17/10
BOUAKSA Hakim	VAR	AR2	abs	Abs rep 14/09	Pas de retour	Absent 17/10
MILLET Valentin	PROVENCE	JAL1R	abs	Abs rep 14/09	Pas de retour	Absent 17/10

La CRA, en application de l'Article 22 Alinéa F de son Règlement Intérieur, décide que les Arbitres Hakim BOUAKSA et Valentin MILLET ne pourront être désignés par la CRA sur des matchs de Championnat de Ligue ou de la FFF ainsi que sur les matchs de Coupe de France ou Coupe de la Ligue sur la saison en cours 2021/2022.

L'Arbitre central Valentin MILLET ne pourra rejoindre le corps des Assistants.

Par catégorie d'Arbitres définies au Titre 5 de son Règlement Intérieur, cela se traduit pour la fin de saison par les rétrogradations suivantes :

- **l'Arbitre de Ligue AR2 Hakim BOUAKSA est remis à la disposition de son District**
- **l'Arbitre de Ligue JAL1 Valentin MILLET est remis à la disposition de son District.**

Copie de cette décision transmise aux Présidents de CDAY.

*****

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES – OBSERVATEURS – CDA AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 06.10 : mail envoyé à l'ensemble des Jeunes Arbitres de Ligue de 16 à 25 ans dans le cadre du recrutement pour un contrat de 8 mois par la Ligue de 2 Jeunes par le biais du service civique dans le but de promouvoir l'arbitrage sur le territoire méditerranéen.
- Le 06.10 : mail envoyé à tous les Présidents de CDA pour informer tout leur effectif arbitral sur la mise en place des adresses mails Ligue.
- Le 06.10 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue n'ayant pas répondu aux tests techniques de septembre à partir de la plateforme.
- Le 09.10 : mail envoyé à tous les Arbitres du Pôle Promotionnel relatif à l'envoi du programme du stage des 15-17.10.
- Le 11.10 : mail de rappel aux Arbitres n'ayant pas répondu à la convocation de la session des tests physiques du 17.10 portant précision de dernière session pour la saison (hors médical).
- Le 13.10 : mail envoyé à tous les Arbitres présents pour les tests physiques et la partie technico-administratif (Horaire).

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES AU 20.10.2021

Sont en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- ZAFRILLA Mélanie : du 12.03 au 30.11.2021
- GRUT Antoine : jusqu'au 01.11.2021
- YOUSSEF Walid : jusqu'au 22.11.2021
- DEFERRO Rémy : du 11.08 au 09.11.2021
- DOUAY Gaëtan : du 13.08 au 10.11.2021
- EL BEGHITI Amine : du 01.08 au 31.10.2021
- MARESNI Nabil : du 30.07 au 07.11.2021
- BARHOUMI Bilel : du 20.08 au 18.10.2021

- DONADIO Julien : du 21.08 au 20.11.2021
- MOUDERY Philippe : du 23.08 au 31.12.2021
- MARINSALTI Alexis : du 24.08 au 15.10.2021
- DARRAZ Foed : du 03.09 au 28.11.2021
- SMOUNI Hicham : du 13.09 au 06.12.2021
- FALASCHI Dylan : du 16.08 au 31.12.2021
- GASMI Cyril : du 30.09 au 31.10.2021
- BOUMENDIL Pascal : du 29.09 au 22.10.2021
- AJJANI Hicham : du 27.09 au 27.11.2021
- ADAMCZYK Teddy : du 27.09 au 20.10.2021
- BOUGET Romain : du 05.10 au 04.11.2021
- MAZOUNI Madjid : du 11.10 au 01.11.2021
- SASSI Julien : du 05.10 au 06.11.2021
- CHABANE Loïc : du 17.10 au 17.11.2021

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES JUSQU'AU 14.11.2021

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace portail des Officiels.
La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

*****

L'ordre du jour ayant été transmis, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu être présents à cette réunion électronique du 20.10.2021.

*****

Prochaine réunion du Bureau Exécutif CRA Le 09.11.2021

*****

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD